

Kramer Levin conseil de l'arrangeur et des prêteurs EURO PP dans le cadre d'un financement structuré de 105 millions € pour le groupe Bertrand

40 millions € sont réservés au premier EURO PP avec covenants d'impact lié à la création d'emplois

Paris, le 31 janvier 2020 – Kramer Levin a accompagné Midcap Partners, en sa qualité d'arrangeur et les investisseurs dans le cadre d'un financement structuré de 105 millions € pour le groupe Bertrand en vue de financer l'acquisition de Léon de Bruxelles, procéder à la rénovation des restaurants et accompagner le développement de la chaîne.

Cinq lignes de financements ont été structurées dans le cadre de cette opération :

- Une tranche A bancaire amortissable
- Une tranche B bancaire non amortissable
- Un tap sur la tranche obligataire EURO PP existante 2024
- Une ligne CAPEX bancaire, et
- Une tranche obligataire EURO PP 2025 avec critères d'impact.

Cette dernière tranche, souscrite auprès de Eiffel Investment Group, La Banque Postale Asset Management, Schelcher Prince Gestion et CEREA Partners, comprend une émission Euro PP de 40 millions € avec des covenants d'impact liés à la création d'emploi et notamment l'embauche de 3.500 personnes avec un taux d'embauche en CDI de 95 % pendant la durée du financement. Le respect des covenants d'impact modulera le taux d'intérêt du financement jusqu'à maturité de l'emprunt.

Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP était le conseil de l'arrangeur et des prêteurs EURO PP avec une équipe composée d'Hubert de Vauplane, associé et Manaf Triqui, *Counsel*.

Le groupe Bertrand était conseillé par Orrick Rambaud Martel avec une équipe composée d'Emmanuel Ringeval, associé et Orane Mikolajayk, collaboratrice.

Les banques étaient représentées par Simmons & Simmons avec une équipe composée de Colin Millar, associé, Aurélien Jugand, *Counsel* et Iva Parvanova, collaboratrice.

À propos de Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP

Kramer Levin est un cabinet d'avocats d'affaires international avec des bureaux à New York, dans la Silicon Valley et à Paris. Le cabinet intervient sur de nombreux secteurs d'activités dans tous les domaines du droit des affaires. A Paris, le bureau compte 60 avocats dont 20 associés. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.kramerlevin.com.

Pour toute information complémentaire :

Ludivine Danese, Responsable Marketing & Communication

T : +33 (0)1 44 09 16 32 – F : +33 (0)1 44 09 46 01 – E: ldanese@kramerlevin.com

Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP – 47avenue Hoche – 75008 Paris